

POLITIQUE QUÉBÉCOISE

Montréal ville ouverte... aux divisions ?

PATRICK PRIMEAU

Il y a deux semaines, le premier ministre Bouchard a fait certaines déclarations au sujet des prochaines élections provinciales de 1998. Ainsi, le chef du Parti Québécois a mentionné à la presse qu'il prévoyait sans équivoque la tenue d'un autre référendum si son parti était réélu.

Cette déclaration n'est pas passée sous silence, et voilà que les mouvements partitionnistes québécois se remettent au travail avec plus d'intensité. Après avoir passé avec succès des résolutions en faveur de la partition dans plusieurs municipalités du West Island, le Comité québécois pour le Canada s'attaque maintenant aux villes à majorité francophone comme Lachine et Lasalle. Dans le cas de cette dernière, l'expérience s'est avérée infructueuse même s'ils ont tenté à quatre reprises depuis juillet de passer une résolution auprès de la mairie. Toutefois, le regroupement

demeure positif et redoublera d'efforts afin de convaincre la population du bien-fondé de leur option qui proclame que certaines régions du territoire québécois devraient demeurer dans le Canada advenant la séparation du Québec. Enfin... si ces municipalités le désire, bien entendu.

Depuis que la partition est devenue une option probable et valable après un éventuel Oui pour la souveraineté, plusieurs mouvements leur faisant opposition fusent de partout dont un en particulier. La semaine dernière, un certain Michel Villeneuve, chef du Mouvement pour la libération nationale du Québec (MLNQ), s'est présenté

devant l'hôtel de ville de Lasalle accompagné de ses militants pour confronter les forces partitionnistes qui étaient en

que menaces de mort se sont succédées lors de cet affrontement qui opposait deux mouvements que l'on pourrait qualifier d'extrémistes dans le sens

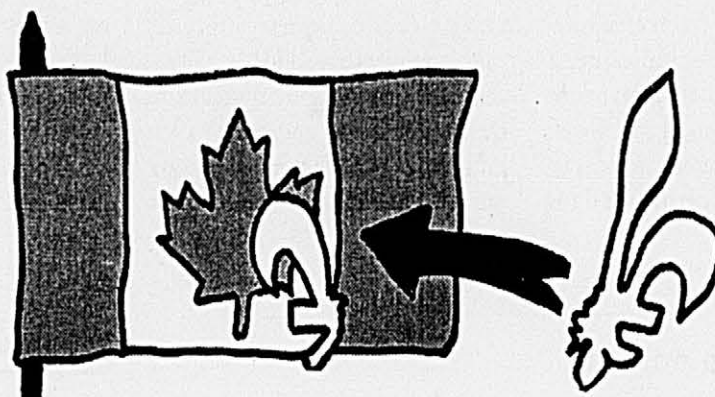
où leurs mesures sont pour le moins radicales et où leurs messages rejoignent seulement une minorité de citoyens.

Cet incident disgracieux tend à démontrer que certains citoyens ne font plus confiance aux

discours du gouvernement provincial et fédéral dans le débat sur l'avenir du Québec. Ces deux mouvements politiques, soit les partitionnistes et le groupe néo-

féliciste de monsieur Villeneuve, s'aventurent sur des terrains peu démocratiques en utilisant diverses menaces pour en venir à leurs fins. À ce sujet, peut-être que les camps fédéralistes et souverainistes sont ceux qui tiennent les ficelles à l'arrière-scène, qui sait ?

Pour l'instant, la tension entre les deux groupes demeure faible, mais espérons que Montréal ne devienne pas la Jérusalem du Québec où chaque mètre carré de son territoire sera défendu à tout prix. Où les rues et les boulevards de la Métropole deviendraient de nouvelles frontières dans un Québec morcelé par les divisions politiques canadiennes et où les passions générées de chaque côté intensifieraient les conflits en même temps qu'elles justifieraient un pays cerné d'enclaves. Enfin, tout ceci n'est que spéculation et heureusement, car j'imagine mal un citoyen trimballant son passeport pour simplement traverser la ville en métro.



pleine séance au conseil municipal. Heureusement, la police s'est présentée rapidement sur les lieux afin de contrôler les deux groupes. Malgré tout, bousculades, insultes ainsi

CONFÉRENCE

Tragédie à la sauce canadienne

Compte-rendu et commentaire de la conférence « Québec et l'idéal du fédéralisme : espoir ou désenchantement »

ISABELLE PORTER

J eudi dernier, l'Institut d'études des canadiennes de McGill présentait à la salle 232 du Pavillon Leacock un débat opposant M. Louis Baltazar du département de sciences politiques de l'Université Laval à M. Christopher Manfredi du département de sciences politiques de l'Université McGill.

On ne pouvait appréhender autre chose que des étincelles dans cette salle bondée où les places manquaient. La communauté mcgilloise semblait attendre de pied ferme le professeur Louis Baltazar, auteur de travaux importants sur le nationalisme et dont la sympathie pour les revendications

traditionnelles du Québec est bien connue.

En effet, s'il est un lieu au Québec où la question constitutionnelle est susceptible de provoquer des tensions, c'est bien à Montréal, et surtout à McGill. C'est d'ailleurs une des premières choses que le conférencier invité nous a fait remarquer : « Montréal est une ville particulière qui est extrêmement liée au fédéralisme canadien. Après tout, c'est le Canada, le Canada est né ici et le problème canadien s'incarne ici. »

Le politologue de Québec a bâti sa conférence autour de l'idée que les Québécois sont, pour la majorité, « fondamentalement fédéralistes » et que c'est par déception et

désenchantement qu'ils se sont peu à peu tournés vers l'option souverainiste. Il a d'abord retracé pour nous les grands moments de ce qu'il appelle une « tragédie » depuis la Révolution tranquille jusqu'à la récente Entente de Calgary (Est-ce utile de mentionner que ni l'un ni l'autre des conférenciers n'a semblé devoir traiter sérieusement de l'impact de cette entente pour des raisons qui devraient nous paraître à tous évidentes ?).

Pour appuyer son hypothèse et, de ce fait, rejoindre un auditoire loin d'être conquis d'avance, le conférencier a dressé la liste des grands fédéralistes déçus, de Jean-Charles Bonenfant à Claude Ryan,

citant au passage Michael Ignatieff et les auteurs du rapport de la Commission de 1965 sur le bilinguisme et le biculturalisme, de façon à démontrer non pas que le problème repose sur une idée fixe d'ardents nationalistes québécois, mais bien sur le fédéralisme lui-même. « Il ne faut pas se surprendre que plusieurs fédéralistes déçus aient joint les rangs du Parti Québécois. L'argument numéro 1 des souverainistes québécois consiste à dire que le fédéralisme canadien fonctionne mal. La meilleure façon de répondre à un tel argument serait de bien faire fonctionner le fédéralisme au lieu de parler de partition... »

SOMMAIRE

Éditorial :

Accord sur les mines anti-personnelles.....p.3

DOSSIER :

Les étudiants et leurs finances.....p.4 et p.5

Culture :

Événement Interuniversitaire de Création Vidéo.....p.6

Actualité :

Pour ou contre la légalisation de la marijuana ?.....p.8



Bienvenue au 21^e siècle !

Karine Abadie

Jean-Paul Sartre disait qu'on «est toujours responsable de ce qu'on n'essaie pas d'empêcher». Seulement parfois, il y a des événements qui bouleversent le monde et face auxquels on reste tout à fait impuissant, faute de moyens. Depuis cinq ans, la guerre civile fait rage en Algérie, provoquant la mort de milliers de personnes, sauvagement assassinées au nom d'Allah. Civils, intellectuels, hommes, femmes et enfants, tous sont menacés de mort par une gent terroriste fantôme qui tranche la gorge à tous les hérétiques. Dans la nuit du 22 au 23 septembre, un carnage a fait de 85 à 200 morts (85 morts d'après les autorités algériennes; plus de 200 morts d'après la population) dans le quartier de Baraki, près d'Alger. Il y a près de trois semaines, un autre massacre faisait plus de 100 morts

dans le village d'Haouch Er Raïs. Et on pourrait remonter dans le temps encore longtemps afin de donner d'autres chiffres représentant des êtres qui perdent la vie parce qu'ils ont eu je ne sais quel tort, si ce n'est celui de vivre. Un communiqué du GIA (Groupe Islamique Armé) revendiquant le massacre du 23 septembre, clame froidement que les horreurs perpétrées contre le peuple algérien sont loin d'être terminées : « Nous vous avisons, conformément à notre foi et à nos méthodes, de ceci : pas de dialogues, pas de trêve et pas de réconciliation. »

Loin de cette réalité, il est facile de fermer les yeux, de fermer les journaux, la télévision et de vaquer à ses occupations en se demandant quel film on ira voir, quel moyen d'évasion nous donnera encore l'illusion qu'il y a des certitudes dans

le monde. Seulement, il me semble qu'on ne peut pas se détacher de ce qu'on entend. La montée de tout intégrisme est une menace car elle empêche la liberté et vise le contrôle des actions et des esprits. On a tort de vouloir croire que ce qui se passe en Algérie se limite à ce seul pays. Depuis quand un mouvement désireux d'imposer ses idées en tuant ses semblables se limite-t-il à ses seules frontières ? L'homme est tel qu'il cherche toujours à être plus grand et plus puissant. « Tout homme rêve d'être dieu », écrivait Malraux. Les guerres restent des guerres de religions, comme au Moyen Âge, avec des enjeux économiques différents mais toujours avec l'idée qu'il y a une culture supérieure et meilleure qu'une autre. Le respect n'existe plus et on abuse de la haine de ceux qui ignorent le discernement pour

les faire s'entretenir..

On clame souvent que tous ces problèmes sont loin, que l'Algérie est à un océan de nous. Il est vrai que la situation reste délicate car les moyens d'intervenir ne relèvent pas du simple citoyen. Seulement n'a-t-on pas une responsabilité morale face à ce qui se trame dans le monde ? L'inertie d'une conscience est bien significative d'une attitude. Si l'on n'agit aucunement pour signifier son opposition à une idée en dehors de notre univers quotidien, pourquoi le ferait-on lorsqu'on est directement concerné ? Par individualisme et détachement, sans doute. Une action me semble un premier pas vers une lutte. Il ne s'agit pas d'exécuter de grands exploits mais simplement de parler de la question, du problème qui s'installe. On s'extasie devant l'artifice mais on a tendance

à oublier la réalité, on en doute facilement. C'est un problème qui nous regarde à partir du moment où l'on se bouche les oreilles, on se ferme les yeux et on refuse de parler pour ne pas troubler l'ordre ou l'absurde fixité des choses.

Qu'y a-t-il à faire ? Je ne sais pas et je crois honnêtement que personne ne le sait. Cela n'empêche pas de chercher... Le pays de Camus se meurt; il tue ses enfants, son avenir, et l'assaillant a un profil insaisissable. Il ne s'agit pas d'être pessimiste ou optimiste mais de faire encore une fois confiance à l'homme, même si cela reste difficile. Le monde reste une sphère qui ne pourra jamais trouver une paix quelconque. Les lendemains ne ressembleront à des soleils que lorsque les hommes comprendront qu'un inapaisable malaise existe.

Suite de la page 1

Lorsqu'il est question des griefs du Québec au sein du fédéralisme, il est difficile de passer par-dessus le rapatriement de la constitution de 1982 et la politique du multiculturalisme de Trudeau : « C'est une politique qui a été très mal perçue au Québec. Non pas parce que les Québécois ne croient pas au multiculturalisme en soi, mais bien parce qu'il croient que le multiculturalisme en français et le multiculturalisme en anglais sont deux réalités différentes »

La réplique de M. Manfredi s'est d'ailleurs concentrée principalement sur la Charte des droits et libertés, soeur jumelle du rapatriement. Sans être une réplique complète à l'argumentaire de son vis-à-vis, l'analyse du politologue de McGill a mis en évidence un aspect de la question trop rarement abordé : l'état de l'attachement d'une grande majorité de Québécois pour la Charte. De ce fait, il a tenté de démontrer que, sur le plan constitutionnel, le Québec ne serait pas « aliéné » par la structure judiciaire canadienne. Son exposé nous a inévitablement amené sur le terrain de la judiciarisation du système politique et du chevauchement entre les pouvoirs.

Contrairement à ce qu'on pouvait prévoir, il y a eu peu d'étincelles durant ce débat. Au premier

abord, on pouvait s'en montrer déçu (dans la vie, comme au hockey, les batailles sont toujours appréciées). C'est pourtant une conclusion tout à fait différente qu'il me semble devoir tirer. N'est-il pas sain qu'on puisse débattre de la question nationale de façon rationnelle et nuancée à McGill, lieu par

Le multiculturalisme en français et le multiculturalisme en anglais sont deux réalités différentes

excellence des divergences de points de vue sur la tragi-comédie canadienne ? J'en profite au passage pour féliciter l'Institut d'études canadiennes pour l'initiative en elle-même, mais surtout pour avoir donné la parole à des conférenciers modérés qui, sans être d'accord sur le fond de la question, n'éprouvaient aucune honte à admettre leur accord sur certains de ses aspects.

M. Balthazar a souhaité conclure en citant un extrait d'une déclaration conjointe de représentants de divers milieux et options politiques du Québec prônant le dialogue, la

solidarité et des solutions pacifiques aux problèmes politiques que nous connaissons actuellement. Signée en 1996 par des représentants divers de notre collectivité-mentionnons Greta Chambers, Claude Corbo, Françoise David, Claude Forget, Naïm Kattan, Charles Taylor...-, cette déclaration se voulait un contrepoids à la tourmente partitionniste. Si ce texte avait bénéficié d'autant d'attention que les ridicules élucubrations de Sir Galganov et Guy Bertrand, on peut facilement imaginer à quel point la vie politique s'en trouverait plus saine. La prise de responsabilité ne devrait-elle pas toujours damer le pion à la paranoïa individuelle et collective ?

L'Institut d'études canadiennes présentera 4 autres conférences d'ici Noël :

7 octobre : *Les procédures électorales au Canada*

30 octobre : *Y a-t-il une nouvelle période glaciaire pour la culture canadienne ?*

13 novembre : *L'avenir des idées progressistes au Canada*

27 novembre : *Les différences régionales et l'unité nationale*

Pour plus d'informations, contactez Lynne Darroch au 298-2658 ou ldarroch@leacock.lan.mcgill.ca

Le smoke-in de samedi

Bloc Pot

Félix-Antoine Joli-Coeur

Il y a eu un évachement collectif samedi dernier au Square Berri.

Quelques centaines de jeunes, peut-être 300, voulaient ainsi protester contre la prohibition du cannabis. Cette manifestation était organisée par le parti Bloc Pot, parti antiprohibitionniste fondé par Boris, un membre du groupe Rock Grimsunk. L'objectif de ce parti est d'obtenir assez de voix pour siéger au gouvernement. Ils se basent sur le modèle du Bloc Québécois qui réussit à se faire élire en ne prônant qu'une seule option, la souveraineté. Alors pourquoi pas la légalisation du cannabis ?

Le ralliement du nouveau parti n'a pourtant pas été aussi important que prévu. Et les journalistes dépêchés sur les lieux ont dû se battre pour interviewer les phénomènes les plus marginaux. Ceux-ci étaient entourés de plusieurs dizaines de poulets plumés de différentes façons : les bleu ciel de la

CUM, les bleu marine de l'escouade des gros bandits. Cependant, ceux qui se sont fait le plus remarquer étaient les clodos sapés de coton ouaté : leur émetteur-radio passait presque pour une boucle d'oreille.

Il faisait bon de vivre samedi dernier au Square Berri.

Cette manifestation, bien que son impact soit minime, s'inscrit dans le mouvement antiprohibitionniste. Celui-ci semble gagner de plus en plus d'appui parmi le public depuis que les gouvernements fédéraux américain et canadien ont durci le ton envers les consommateurs de drogue et leurs fournisseurs.

Le dilemme ? Interdire toutes les drogues en évoquant l'immoralité de la chose. Mais c'est ainsi laisser aux motards et autres malfrats le soin de se remplir les poches. Et ceci implique automatiquement l'affectation de milliers de policiers

Accords et fausses notes

ÉTIENNE BIENVENU

Le 17 septembre dernier, un projet d'accord international visant à bannir la production, la vente et l'utilisation de mines anti-personnels a été signé à Oslo par plus d'une centaine de pays. Cet accord, fruit d'un effort diplomatique d'une surprenante efficacité, est l'oeuvre de nul autre que le Ministre fédéral aux Affaires étrangères, Lloyd Axworthy. Il a ainsi reçu l'appui de tous les principaux pays producteurs de mines, sauf la Chine et les États-Unis.

Est-il nécessaire de rappeler ici qu'il y a en ce moment plus de 110 millions de mines enterrées dans une soixantaine de pays? Que ces mines peuvent rester dangereuses pendant des dizaines d'années après le retrait des militaires et qu'ainsi, environ 70 personnes sont mutilées ou tuées chaque jour par la déflagration de l'une d'elles? De

plus, le danger qu'implique la potentielle présence de mines empêche des millions de fermiers de cultiver leurs terres. Certains pays comme l'Angola se voient forcés d'importer des produits agricoles pour nourrir leur population. L'Angola possède des terres qui sont considérées comme parmi les plus fertiles de l'Afrique, mais le tiers en est inutilisable à cause de la présence d'environ 15 millions de mines.

Le processus d'extraction est long et coûteux, mais il suffirait de quelques décennies pour enrayer à jamais ce fléau du XXe siècle. Quelles raisons peuvent bien pousser un pays démocratique comme les États-Unis, officiellement dévoué à maintenir la paix mondiale, à s'opposer à un tel accord?

Ce que la délégation américaine a exigé en échange de leur signature, est qu'une exception y soit

inscrite pour la frontière qui sépare la Corée du Nord et du Sud. Ils redoutent en effet une invasion communiste si les dizaines de milliers de mines en sont retirées. Il fut question de permettre une période d'ajustement aux forces américaines, mais toutes demandes d'exception permanente furent refusées, pour ne pas affaiblir le traité.

Pourtant, le traité ne perd-il pas déjà beaucoup de valeur si les États-Unis peuvent ainsi continuer à produire, vendre et utiliser des mines comme bon leur semble? N'aurait-il pas été plus sage d'officialiser l'exception qu'ils exigeaient pour la Corée où, après tout, il n'y a qu'une petite partie des 110 millions de mines actuellement en usage?

Possible.

Mais il reste que les États-Unis possèdent les forces armées les mieux entraînées, les mieux

équipées et surtout, au budget le plus faramineux au monde. Si l'on justifie que les frontières minées de la Corée du Sud soient maintenues, il sera plutôt délicat d'expliquer aux petits régimes du tiers-monde qui veulent protéger leur propre territoire national, que non, eux n'ont pas droit à ce moyen extrêmement efficace militairement et très peu coûteux en homme et en financement. L'injustice serait alors injustifiable. L'accord se devait donc de ne comporter aucune exception. Ce sont les États-Unis qui ont le devoir et les moyens technologique et financier, de montrer l'exemple et d'agir, pour une fois dans leur histoire, non pas comme des enfants gâtés, mais en véritable puissance mondiale, responsable et intègre.

McGill Daily
FRANÇAIS

Le McGill Daily français encourage la reproduction de ses articles originaux à condition d'en mentionner la source (sauf dans le cas d'articles et illustrations dont les droits avaient auparavant été réservés, incluant les articles de CUP et de la PEQ). Les opinions exprimées dans ces pages ne reflètent pas nécessairement celles de l'Université McGill. L'équipe du Daily n'endosse pas nécessairement les produits dont la publicité paraît dans ce journal. Imprimé par Payette et Simms inc.

Le Daily est membre fondateur de la Canadian University Press (CUP) et de la Presse étudiante du Québec (PEQ)

Imprimé sur du papier recyclé à 20 p. cent.

ISSN 1192-4608

Le McGill Daily français

rédaçtion en chef
Magali Boiesier

rédaçtion nouvelles

Étienne Bienvenu

rédaçtion culture

Maude Laparé

mise en page

Étienne Bienvenu

Cédric Jouve

Othman Alawi

correction

Anne de Ravinel

Félix Faucher

Marie-Christine Lalande

collaboration

Félix-Antoine Joli-Cœur

Lanteri-Massa Fabien

Isabelle Porter

Patrick Primeau

Karine Abadie

Natasha Cloutier

Tom Palmisano

Christophe Pelé

dessinateur

Pierre Angers-Nguyen

Le McGill Daily

coordination de la rédaçtion

Sonia Verma

gérance

Marian Schrier

assistance à la gérance

Jo-Anne Pickel

publicité

Boris Shadov et Letty Matteo

photocomposition et publicité

Mark Brooker

L'usage du masculin dans les pages du McGill Daily français vise à alléger le texte et ne se veut nullement discriminatoire.

RÉDACTION

3480 McTavish, bur. B-03

Montréal, Québec, H3A 1X9

(514) 398-6784/5

Télécopieur : 398-8318

PUBLICITÉ

3480 McTavish, bur. B-07

Montréal, Québec, H3A 1X9

(514) 398-6790

Télécopieur : 398-8318

Courrier

MATTHEW BERGBUSCH

Président de l'Association des étudiants des 2e et 3e cycles de l'Université McGill

Le 26 septembre 1997

M. Étienne Bienvenu

McGill Daily français

Cher M. Bienvenu,

j'ai fortement apprécié votre commentaire sur ma lettre ouverte au Ministre M. André Boisclair que le McGill Daily français a eu la gentillesse de publier. Cependant, je dois relever certaines imprécisions et certaines erreurs de reproduction. Vous avez supprimé le mot « québécoise » du titre « Charte québécoise des droits et libertés de la personne ». Il est essentiel que le lecteur sache de quelle charte il s'agit. En outre, vous m'avez cité incorrectement dans votre critique. Aucune de vos quatre citations de ma lettre, qui servait de point de départ à vos propres quatre points de critique, n'était exacte. Vous avez peut-être voulu me paraphraser, mais en mettant ces paraphrases entre guillemets, vous donnez la fausse impression que c'est moi qui m'exprime ainsi. Le lecteur qui aurait cherché ces citations dans ma lettre aurait cherché en vain.

C'est peut-être en raison de ces imprécisions dans la reproduction et l'analyse de ma lettre que vous interprétez mal son contenu. Vous semblez baser votre réponse critique sur deux points : premièrement, je suis anglophone, donc incapable d'avoir une vision globale de la situation; deuxièmement, la politique des frais supplémentaires n'est pas discriminatoire mais rétablit l'équilibre avec les autres provinces. Ce n'est pas parce que la première langue de « notre ami Matthew » (comme vous avez la politesse de m'appeler) est l'anglais que son analyse est pour autant enfermée dans le tribalisme. Comme tout citoyen canadien habitant au Québec, c'est-à-dire tout Québécois, et en tant que président d'une association étudiante, je suis particulièrement sensible à tout ce qui a trait à l'éducation au Québec. En ce qui concerne votre deuxième point, il est facile de prouver que la politique est discriminatoire. Vous ne savez peut-être pas que parmi les neuf autres provinces, les différences entre les frais de scolarité varient énormément d'une province à l'autre, mais en aucun cas d'un étudiant à l'autre au sein d'une même province: si je suis

étudiant en Ontario, je paye beaucoup trop, pas parce que je suis du Québec, mais parce que tous les étudiants paient trop en Ontario.

Vous saisissez mal deux points essentiels que le Ministre lui-même a soulevés. Nous sommes tous des Québécois et toute pratique d'exclusion est inacceptable. Tous les frais de scolarité sont trop élevés partout, mais traditionnellement, le Québec est la province la plus égalitaire de toutes. En appliquant des frais supplémentaires, ce gouvernement trahit une longue tradition de justice sociale, ce qui semble ne pas vous inquiéter.



Bloc réunion

Que vous soyez pour ou contre la hausse des frais de scolarité, pour ou contre la légalisation de la marijuana, pour ou contre les mines anti-personnels, pour ou contre Mattel dans sa poursuite contre la chanson *Barbie Girl*, n'hésitez pas à le manifester en joignant l'équipe du McGill Daily français. Venez assister à nos réunions du mardi, à 5 h 00 au local B-03 du pavillon Shatner.



Les étudiants e

COMMENTAIRE

Savoir se vendre : mais à quel prix ?

ANNE TRÉPANIÉ

Nous ne vivons pas dans un monde éphémère. Chacun croit au peu de portée de ses paroles, de ses engagements, de ses gestes ou de ses clins d'œil. La facilité de l'amical « laisse-toi aller », du sage « carpe diem » ou du compréhensif « une fois n'est pas coutume » ne peut être de mise dans un monde où l'apparence, ma foi, ne se contente plus d'être une superficielle image en deux dimensions. En effet, les images 3D permettent maintenant de voir l'arbre derrière la forêt, la bonne fibre dans l'étoffe de fortune et même l'aiguille dans la botte de foin. Un monde de l'instantané, peut-être, mais dans lequel on tente d'en voir plus, en moins de temps.

Un seul bâillement en classe, il y a deux ans, peut influencer aujourd'hui une future lettre de recommandation pour l'obtention d'une bourse. Un sourire lancé à la volée ce matin peu atteindre différemment quelques individus et être l'objet d'interprétations fort scientifiques liant, en rétrospective, tout votre comportement social. Septembre et les feuilles qui roy-

gissent, les formulaires, les listes d'attente et les nouvelles rencontres. Pour se positionner dans un monde universitaire qui ne nous apparaît



nouveau que pendant quelques semaines, il faut savoir se vendre.

Il faut d'abord se rappeler. La mémoire vive, c'est l'efficacité du curriculum vitae. Le vendeur de soi 3D connaît bien la procédure (le dur pro-

cès) : « voilà bien comment entamer la rédaction d'un formulaire de demande de a) bourse (financière); b) sortie (romantique); c) d'appui (moral). D'abord, dépouiller son « vécu » de toutes ses implications affectives, pour laisser une marge de manoeuvre à son correspondant. Par exemple, dans un cas de demande de bourse (a), on peut transformer ses visites dominicales chez sa grand-mère en bénévolat hebdomadaire au département de gérontologie. Dans le cas d'une demande de sortie (b), on peut faire ses amours déchirées en faisant valoir de solides contacts outre-mer, et un paquet d'adresses qui pourraient toujours servir. Dans le cas d'une demande d'appui (c), tout se joue sur la case du mérite. Il s'agit de retrouver la trame de sa « légende personnelle » et de faire parler les étapes cruciales de son cheminement ».

Où est donc né ce mythe moderne de l'instant présent qui est censé nous définir comme société de l'image clichée et comme individus dont les relations « surfent » sur le « comment ça va ? » (sans réponse) ? De quoi est com-

posé cet « instant » ? D'un récit personnel qui appartient à la fois au passé et au futur. Chaque individu justifie sa continuité en l'inscrivant dans un projet de maîtrise, de voyage, de relation amoureuse... Qu'est-ce donc que cette obsession du « avoir fait » ? Toute la participation passée est maintenant à l'appui d'un présent plutôt imparfait et d'un futur qui ne se présuppose qu'au subjonctif. À quel prix faut-il se vendre ? À celui d'une compilation, d'une action à la bourse, d'une projection fantasmée dans l'avenir ? Rares sont ceux qui diront, sans connaître le c.v. de quelqu'un, qu'il a du prix à ses yeux... Car nous sommes tous des marchandises dans un Village des valeurs où il y a des plus ou moins bons « deals » (dépendant de ce qui est inscrit sur l'étiquette).



Endettés de la tête aux pieds

MAGALI BOISIER

Le problème pourrait être envisagé selon la devinette suivante: Quel est le point commun entre les étudiants japonais et les étudiants canadiens ? Ils sont membres des deux seuls pays industrialisés à ne pas posséder de système adéquat de bourses et de prêts, au niveau national. L'astuce ? Les étudiants canadiens se retrouvent ainsi parmi les jeunes les plus endettés du monde entier ! Le problème n'est pas nouveau. Le gouvernement affirme faire de son mieux pour résoudre le problème, les associations étudiantes s'agitent à la vue du gouffre béant qui s'élargit chaque jour un peu plus sous les pieds des étudiants et les médias constatent l'ampleur de la tragédie qui se joue sous leurs yeux.

Aujourd'hui, 60% de la population étudiante à temps plein au Canada doit se résoudre à emprunter pour pouvoir assumer les frais d'une éducation post-secondaire (collège ou université). Et il ne s'agit pas ici de petits emprunts temporaires facilement remboursables. La dette contractée au cours d'une scolarité se situe, en moyenne, autour de 22 000\$ par étudiant, soit 8700\$ de plus qu'en 1990. Selon Brad Lavigne, président de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes (FCEE),

la situation est réellement préoccupante. « Car le problème ne se situe pas au niveau de la gestion de la dette », explique Brad Lavigne, « mais plutôt dans l'accumulation des emprunts. »

Sous la direction de M. Arnaud Sales, le département de sociologie de l'Université de Montréal a effectué l'an dernier, une étude sur les conditions de vie des étudiants québécois. Le rapport constate que le bouleversement de la vie universitaire a eu un effet direct sur la situation financière, de plus en plus précaire, des étudiants au Québec. Le monde étudiant a subi dernièrement une restructuration massive tant sur le plan de la formation que sur celui de la durée des études, beaucoup plus longue qu'il y a vingt ans. Les diplômes n'ont plus la même valeur qu'il y a quelques années et souvent, il est nécessaire d'en posséder plusieurs pour obtenir un emploi. Selon cette recherche, le rallongement des études et la façon dont elles sont menées contribue à l'augmentation de la dette. Seulement 29% des étudiants suivent une trajectoire linéaire et « si à 23 ans, la majorité des étudiants peut encore compter sur l'aide des parents, il n'en est pas de même plus tard », note M. Arnaud Sales. « Plus l'étudiant est âgé, plus il devra combiner les sources de revenu, c'est-à-dire le travail et les prêts. »

Les détours finissent par coûter cher, surtout aujourd'hui alors que les frais de scolarité n'en finissent plus de vider les bourses. Ces derniers ont augmenté de 45% depuis la dernière élection fédérale. Selon Brad Lavigne, toutefois, ce sont en fait les parts fédérales des prêts accordés aux étudiants qui mutilent économiquement les jeunes générations canadiennes. Seules des mesures nationales de réduction de la dette sauront, selon Brad Lavigne, résoudre le problème financier des étudiants.

Conscients du problème, les premiers ministres avaient pris, en août dernier, la résolution de trouver des solutions rapides et efficaces. Mercredi dernier, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, annonçait ainsi la création d'une nouvelle bourse nationale, « the Canadian Millennium Scholarship Endowment Fund », dont le montant s'élèverait, officiellement, à un milliard de dollars. La FEUQ et la FCEE dénoncent tout de go le cycle vicieux et les fausses solutions apportées par ce système de bourses. Créer de nouvelles aides financières de ce type, c'est, selon les associations étudiantes, encourager l'augmentation des frais de scolarité sous prétexte que les nouvelles bourses sauront aider les étudiants

en difficulté. Suite à un rapide calcul, Brad Lavigne estime que seul 0.0051% des étudiants demandeurs de prêts pourront ainsi bénéficier du nouvel apport de fonds, par ailleurs exclusivement réservé aux étudiants à revenu moyen ou faible qui se seront particulièrement fait remarquer par leur excellence universitaire.

Le gouvernement n'est pas du tout sur la bonne voie selon les fédérations étudiantes, qui dénoncent la remise en question du programme de prêts pour l'achat de micro-ordinateurs et la volonté de percevoir les intérêts sur la dette étudiante dès la fin des études et non six mois après, comme c'est actuellement le cas.

Pour la FEUQ, la solution se trouve dans l'instauration du remboursement proportionnel au revenu (RPR) et pour l'ensemble des associations, il faut une loi-cadre sur l'accessibilité aux études pour l'ensemble des jeunes canadiens. Il faut un gel immédiat des frais de scolarité et un accord sur l'éducation post-se-



et leurs finances

L'endettement étudiant : une réalité plutôt kafkaïenne

NATASHA CLOUTIER

Pour bien comprendre pourquoi les étudiants vivent sous le seuil de la pauvreté et se « surendettent » au lieu de simplement s'endetter comme le reste de la population, il faut jeter un coup d'œil sur la logique récurrente du système de prêts et bourses. Après une vingtaine d'années de ping-pong politique au provincial, les frais de scolarité sont dégelés en fin des années quatre-vingts. Pour remédier à la hausse des frais de scolarité de plus de 1000% en quelques années, on fait des compressions dans les bourses pour distribuer cet argent sous forme de prêts. En faisant des compressions également dans les services aux étudiants, on retrouve maintenant un total de deux préposés aux prêts et bourses à Québec. Par-dessus le marché, c'est le meilleur système au Canada !

Comme les gouvernements, les étudiants doivent aussi faire de la

gestion de crise. Résultat ? Après avoir payé leurs frais de scolarité et leurs livres, leur niveau de vie est plus bas que celui des gens qui reçoivent de l'assistance sociale. Gare à ceux qui essaient d'augmenter leurs revenus durant leurs études, on va vous enlever votre argent sous prétexte que vous en avez trop... à moins de travailler « en dessous de la table », car il est moins stressant de vivre ainsi dans l'illégalité que de ne pas être capable de se nourrir. Trop souvent, pour plusieurs, les diplômes ne leur permettront pas de repayer à temps les milliers de dollars qu'ils devront par la suite à leur institution financière. La vie est belle !

Malgré tous les obstacles et contraintes, le but, c'est de se partager des trucs pratiques pour améliorer le moral et le portefeuille. Étant donné que les étudiants sont dans une situation précaire, ils sont trop souvent tentés par des choses qu'il

serait plutôt bon d'éviter, à long terme. Il n'est pas difficile de croire que par la suite, un étudiant ne soit pas capable de gérer ses finances ! Ayant le statut d'étudiant pauvre, il y a quand même quelques trucs qui permettent de ne pas se cogner la tête contre le mur pour se dire que ça peut faire du bien si l'on arrête.

Une chose à éviter à tout prix : les cartes de crédits offertes aux étudiants. C'est très tentant et difficile de résister pour plusieurs, mais il le faut. Nos gouvernements sont dans la merde pour la même raison : emprunter sans être capable de repayer. Si vous faites comme eux, il faudra réduire votre budget déjà non-existant. De grâce, ne songez pas non plus à donner votre argent aux publications du Québec pour leur beau livre sur le « surendettement ». Ce sont les mêmes gens qui veulent vous vendre des trucs pour gérer votre

budget ! Comme le disaient si bien Les Cyniques dans leur sketch sur le chômage à l'époque : « Si vous avez besoin de quelque chose, venez nous voir. On va vous montrer comment vous en passer ».

Pour ceux qui ont la chance d'avoir une bonne moyenne, soit davantage qu'un B+, McGill Alumni Society donne des bourses d'environ 100\$ à 500\$ à ceux qui savent bien plaider leur cause. Il faut savoir profiter des belles traditions anglo-saxonnes de McGill avant qu'elle ne disparaissent toutes. Un autre excellent truc dont beaucoup de gens profitent : travailler à l'étranger durant l'été. Moyennant un investissement dans un billet d'avion, il est possible de profiter de différents stages en Europe et même ailleurs. La beauté de faire de l'argent à l'étranger, c'est de ne pas être obligé de le déclarer aux prêts et bourses, parce que théoriquement, vous payerez

des taxes dans le pays où vous travaillerez, le tout dans la légalité. Renseignez-vous aux bureaux de Voyages Campus pour commencer.

Le véritable problème, c'est pas l'endettement étudiant comme tel, c'est de repayer cette dette par la suite. Vos confrères et consœurs étudiants sont les mieux placés pour vous expliquer comment ça fonctionne réellement, parce que les autres institutions sont simplement là pour vous endetter davantage. De nos jours, décrocher un diplôme universitaire, c'est comme s'acheter une automobile neuve, nécessaire pour voyager : si, en connaissant le prix, on décide d'emprunter beaucoup pour se l'acheter, il serait bon de ne pas rouler éternellement à 50 km/h par la suite. Soignez vos dettes le mieux possible, demandez conseil seulement où c'est gratuit (et utile) de le faire et que la force (physique et mentale) soit avec vous !

Les philanthropes de McGill : merci de votre générosité !

FABIEN LANIERI-MASSA

concordance entre le gouvernement fédéral et les provinces. Seule une telle entente saura sauvegarder la qualité et l'accessibilité à une éducation post-universitaire sans la contrepartie d'une dette lourde, trop lourde à porter, affirme le National Chairperson de la FCEE. Mais les derniers communiqués du gouvernement laissent les étudiants sur leur faim. Les étudiants devront une fois encore se résoudre à hypothéquer la vie qu'ils sont en train si péniblement de se construire.

En dépit des difficultés éprouvées auprès de l'administration et de l'association étudiante pour l'obtention des informations suivantes, notre intrépide journaliste nous aide à régler nos comptes avec McGill !

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi, si vous prenez 30 crédits, soit 10 cours par an, en étant résident du Québec, vous payez la somme de 2400 \$?

Non ? Eh bien, c'est parce que l'on ne vous a sûrement pas informé qu'à McGill, un crédit coûte 55,81\$ et que donc, si vous y réfléchissez, l'année universitaire devrait vous revenir à environ 1700 \$ (30 X 55,81 = 1674,30 \$ très exactement !).

Alors à votre avis, à quoi correspond la différence de 700 \$? Ce sont les fameux « non-tuition fees » que vous dépensez généreusement, et sans même le savoir, pour l'ensemble de la communauté de l'université ! McGill n'a

que faire de votre porte-monnaie percé !

Les premiers frais concernent les services aux étudiants (services de santé sur le campus, service de placement, conseillers académiques...) et l'association étudiante (service, couverture médicale...). Au total, 220,50\$ leur sont déversés chaque semestre.

De plus, assez discrètement cachés sous les termes de frais administratifs fixes, l'Université vous ponctionne maintenant 70 \$ de plus chaque semestre (frais d'inscription et frais au titre des techniques d'information). À cela s'ajoutent les 8 \$ obligatoires pour votre bulletin de note (cela inclut : papier, encre, fonctionnement de la photocopieuse, et surtout la main d'œuvre pour la recherche du dossier !). A ce prix là, vous devriez réclamer votre bulletin chaque semestre sans vous gêner !

Vous contribuez aussi à la culture de McGill en nous commandant

tout d'abord (le McGill Daily) ; mais aussi en subventionnant la Radio CKUT (que je n'ai personnellement jamais écoutée, comme beaucoup d'étudiants d'ailleurs, car je ne connais pas la fréquence sur laquelle ils émettent...).

D'autre part, étant donné que l'on débourse chaque semestre 11,25 \$ pour le maintien des ordinateurs, il serait peut-être intéressant de disposer d'ordinateurs en meilleur état (surtout à la bibliothèque) pour éviter d'attendre une demi-heure à chaque fois que l'on veut lire nos nouveaux messages électroniques car trois ordinateurs sur six ne fonctionnent pas.

Les étudiants à mobilité réduite vous sont néanmoins reconnaissants de financer la mise en place d'installations pour leur faciliter la vie. Vous aidez aussi des étudiants ayant un statut de réfugié à étudier à l'Université McGill et à obtenir leur statut de résident permanent du Canada. Cette bourse appelée

Pilkington est gérée par le WUSC (World University Services of Canada). Sans le savoir peut-être, vous contribuez aussi à une association environnementale qui offre ses services à la communauté de McGill : le QPIRG et vous déboursez aussi de l'argent pour des sessions d'informations légales sur vos droits.

Tout ceci contribue à enfler votre facture rien que pour les frais de l'université. Et si vous ne payez que 700 \$ en tant que résident du Québec, il ne faut pas oublier les personnes venant de l'extérieur du Québec, qui représentent une grande partie de la population étudiante de McGill. Ils doivent payer un supplément de 1200 \$, s'ils viennent d'une autre province du Canada, ou bien des frais astronomiques de 9500-\$ (taxes incluses), s'ils sont étudiants internationaux.

Et maintenant n'êtes-vous pas plus heureux de savoir comment et pourquoi vous êtes si généreux ?





Barbie au tribunal

Tom Palmisano

Christophe Pelèse

La chanson « Barbie Girl » fait l'objet de poursuites par le fabricant de poupée Mattel

« Tu peux me brosser les cheveux, me déshabiller où tu veux... » Non, ce n'est pas la rubrique rencontre du Daily mais les paroles de Barbie qui s'essaie, cet automne, à la danse music.

Mattel, le fabricant des célèbres poupées Barbie, a entamé ce mois-ci des poursuites contre le groupe danois Aqua qui fait un tabac en ce moment avec *Barbie Girl* en tête des ventes de disques à travers le monde (oui, oui, la chanson que vous fredonnez le matin sous la douche...). La firme américaine crie à la violation de sa marque, à la concurrence déloyale et réclame, à MCA Records des dommages et intérêts ainsi que le retrait du marché de tous les disques et vidéos de la fameuse

« tune » : Mattel, pour qui Barbie est à l'image de toute fille américaine n'apprécie guère les paroles de la chanson, jugées trop orientées sexuellement.

Il est vrai que, mises à part les citations de « Barbie » et « Ken », ce que chantent *Le ne Grawford Nystroem* et

Rene Dif ne semble pas s'adresser à des filles de six-onze ans : « Kiss me here, touch me there », « I'm a blond bimbo girl in a fantasy world »... Ce n'est donc pas seulement l'utilisation de l'image de Barbie qui a fait réagir le numéro un de la poupée, mais surtout son détournement.

La réaction de Mattel, qui a su, pendant près de quarante ans, préserver l'image d'une Barbie sage et vertueuse semble bien compréhensible : une telle atteinte au produit phare de la marque risque de remettre en cause l'approche qu'en ont les principaux concernés : les parents. En effet, si les enfants ne comprennent pas forcément les allusions de la chanson, qui décide en dernier ressort de l'achat du jouet après les caprices du rejeton ? On peut parier qu'après une telle publicité, ils y regarderont à deux fois avant d'investir dans le jouet tant désiré.

Face à ces attaques, MCA Re-

cords explique, d'une part que *Barbie Girl* n'avait d'autre prétention que celle d'amuser le public et que, d'autre part, une mention spéciale a été apposée sur chaque disque : « *Barbie Girl* ne se veut qu'une critique sociale, elle n'a pas été approuvée par le fabricant de la poupée ».

Pourtant, l'amalgame était facile : Mattel semblait se lancer dans la danse music...

Et ce n'est pas tout, Aqua tirant profit de la réputation de Barbie est poursuivi pour concurrence déloyale. En effet, tout va bien pour eux : meilleures ventes de disques sur tous les continents, entrevues aux États-Unis, fans hystériques en Asie... Les raisons de ce phéno-

mène vous échappent ? Il y a fort à parier que le succès ne serait pas au rendez-vous sans cette parodie de l'amour entre Barbie et Ken, sans cette greffe malhonnête sur une réputation bien établie. À ce rythme-là, Aqua pourra bientôt remercier Mattel pour être passé du « rose Barbie » au

« rouge Ferrari ». Ce groupe québécois sorti de nulle part a tout à gagner dans cette affaire, même au cas où il perdrait sur le plan juridique, ne serait-ce que la célébrité et tout ce qu'elle implique.

Au début du mois de septembre, la maison de disque a cessé la distribution de *Barbie Girl* aux États-Unis. Marche arrière pour mauvaise conscience ? Non, pas du tout, la stratégie est simple : il fallait, sous couvert d'une bonne action, empêcher le public de trouver le single pour l'obliger à dépenser les quinze dollars US que coûte l'album *Aquarium*, un recueil de morceaux électroniques sans prétention.

Ailleurs, le disque n'a donc pas été retiré des bacs. Cela signifie que le préjudice allégué par Mattel, s'il existe, ne constitue pas un dommage que le temps rendrait irréparable, condition indispensable pour qu'une décision de justice soit prononcée dans ce sens. Sur le

fond, il semble de toute façon peu probable que la firme américaine obtienne gain de cause.

Celle-ci ne sait d'ailleurs, en ce moment, plus où donner de la tête pour voler au secours de Barbie : une nouvelle bataille a débuté il y a une semaine. En effet, la marque automobile Nissan a diffusé une publicité télévisée mettant en scène des personnages rappelant étrangement GI-Joe, Barbie, Ken et la ligne de jouet Jurassic Park que

commercialise Mattel.

Et cette fille, il y a quelques années, qui a recouru à maintes chirurgies esthétiques pour ressembler à la poupée de son enfance (le résultat étant des plus « plastiques »), poursuivie ? Pas à notre connaissance.

Quoi qu'il en soit, si l'on se limite aux apparences, difficile de déterminer s'il y a violation ou non de l'image de Barbie quand on sait que Mattel cherche à représenter

un certain type de modèle dont personne ne peut avoir le monopole (longs cheveux blonds, longues jambes, méfiez-vous, vous volez l'image de Barbie !!).

Enfin, qu'en est-il de l'exposition de poupées qui se déroule présentement à Montréal ? « Barbie » apparaît en très gros caractères sur l'affiche alors que l'exposition ne lui est que partiellement consacrée. Vous n'auriez pas le numéro de téléphone de Mattel par hasard ?



Événement interuniversitaire de création vidéo

Vidéo encore

Sébastien Rock

Jeudi soir, il pleut. Nos poches sont presque vides. Qu'allons-nous faire ? Louer un film ? Pourquoi pas. Creuse, creuse, creuse les méninges : « Batman et Robin » au dépanneur du coin ou « Cosmos » à la Boîte Noire, Denys Arcand, Mel Gibson ou Peter Greenaway ? Creuse toujours quand tout d'un coup, on se souvient que le magnétoscope a bouffé notre dernière location vidéo. Patate ! Vite ! Ouvrons le Daily Français.... Quelle n'est pas notre surprise d'y lire ces quelques paragraphes.

L'événement

Le Montréal électronique bat son plein. À peine sortie de la 3^{ème} manifestation internationale vidéo et arts électroniques, notre ville-événement propose un prolongement des plus opportuns : la tenue du 8^e événement interuniversitaire de création vidéo (EICV). Le nom lui-même attire notre attention. Tout d'abord, le mot événement n'a pas le côté « guignol » du mot festival. Un peu d'air frais quoi. Mais c'est surtout le mot interuniversitaire qui ressort. Les universités, ces tours d'ivoires symboles de la centralisation, participeraient-elles vraiment, elles aussi, à cette fameuse décentralisation, au décloisonnement et à la dévolution ? Mais oui, et depuis déjà huit ans. L'art est visionnaire.

Du jeudi 2 au dimanche 5 octobre, cinq universités québécoises projettent plus de 34 vidéogrammes, plus intrigants les uns que les autres. Mais avant de parler des participants, je me sens le besoin de préciser le terme vidéogramme. Celui-ci renvoie à ces productions

vidéos (vidéi ?) qui cherchent à se dégager de la terminologie peut-être trop étroite du cinéma. Ces vidéogrammes se veulent ainsi plus que de simples films. La technologie digitale aidant, ces créations repoussent les limites de l'image et du son comme support artistique. Voilà. Les participants maintenant. Bonne nouvelle ! Les étudiants ne se rallient pas qu'en temps de crise. Admettez que de retrouver McGill (l'art est chauvin), côte à côte avec l'U de M, l'UQAM, Concordia et l'UQAH (H pour Hull), témoigne d'un bel effort. L'art est apolitique.



Les programmes

Éclectiques, gratuits, les programmes sont aussi alléchants. Vendu, le journaliste ? Oui. Bien qu'il soit vrai que les créations étudiantes, souvent, « voient plus grand que la panse », donnent dans un existentialisme bonbon ou un sensationnalisme gratuit, malgré tout ça donc, il faut voir l'EICV comme un écosystème d'où sortira sûrement quelques merveilles de l'évolution. Pompes et trompettes. Venez acclamer le génie étudiant.

Apparemment, événement n'exclut pas compétition. Ainsi, on a droit à cinq programmes de visionnement : trois regroupant les vidéogrammes en compétition, deux pour les hors-concours et un autre rétrospectif. En compétition,

nous retrouvons trois créations mcgilloises : celle d'Isabelle Riva, *Making my bones*, un essai sur le réveil, de Ryan Sargent Atif, ou la relation artistique avec l'alter ego et *Where's Waldo*, de Mario Miazua, traitant de l'interprétation de la politique. Ces trois vidéogrammes sont d'une durée moyenne de sept à huit minutes. Les autres font plutôt quatre minutes, n'atteignant les 35 minutes que dans le programme hors-concours. Certains font tout de même entre 10 et 14 minutes.

Voici pour finir des titres recommandés par mes espions. Dans le programme 1 : *L'inconfort* et *l'indifférence* et *See you later alligator*. Programme 2 : *NO:00:00:00 future* et *Portrait of a woman of color*. Programme 3 : *Déconstruction* et *Ber Ber*. Vous y retrouverez de tous les thèmes, allant de la subjectivité, au métissage, en passant par la transgressions des tabous et le déconstructionnisme.

On referme le Daily (à quand un titre en français ?), ébloui et prêt à être bombardé de vidéogrammes. Plus besoin de se creuser les méninges. Notre jeudi soir et, qui sait, notre fin de semaine pluvieuse viennent de s'éclaircir.

Ah oui, j'oubliais, pourquoi McGill ne subventionne-t-elle pas l'événement, quand l'U de M, Concordia, et l'UQAM le font ? L'art n'est pas sérieux.

Événement interuniversitaire de création vidéo

du 2 au 5 octobre 1997
Cinémathèque Québécoise
335, boul. Maisonneuve Est
514.842.9763.
www.elfe.com/eicv



Quand le théâtre danse...

David Groison

Au Théâtre d'Aujourd'hui, un metteur en scène et une chorégraphe ont allié leurs talents pour que se joue *Quand le vautour danse*, une pièce d'Abla Farhoud. La troupe autour d'eux est plurielle : Lina Cruz et Daniel Ethier, danseurs de formation, sont accompagnés d'excellents comédiens Simone Chartrand, Dulcinée Langseldre et Jean Maheux.

Suzanne, chorégraphe, décide de monter un spectacle de danse inspiré d'une légende ancienne faisant écho à sa propre vie. Elle tente de diriger ses danseurs tandis que viennent la troubler les fantômes du passé et les enfers du présent.

Mais peu importe l'histoire, il y a dans ce spectacle de la grâce, de la magie, de la poésie aussi. Sur scène, le passé, le présent et la danse qui leur ressemble, se jouent en parallèle. Les personnages fictifs et réels, d'hier et d'aujourd'hui, se retrouvent, parfois même sans se voir. Ils se complètent, s'expliquent mutuellement sans forcément se confronter. Juste côte à côte, l'un après l'autre, loin comme proche...

Pour celui qui n'a pas les codes, les spectacles de danse semblent souvent opaques. Ici, en mettant en parallèle le jeu des acteurs et des danseurs, l'auteur met des mots sur le mouvement des corps. Le théâtre permet alors de comprendre la danse, de lui donner un sens.

La danse sert le théâtre aussi. Les corps expriment ce que les mots réduisent. La danse rend intelligible les maux que les personnages ne savent pas, ne peuvent pas, ne peuvent plus dire.

La pièce soulève une question : peut-on transformer son destin ? Dans sa vie ? Dans sa création ? Sur scène, on avance à tâtons. L'art ne domine pas toujours la réalité. Les pas de danse sont parfois plus maladroits que les gestes des comédiens. L'art transcende, permet de conclure des histoires qui dans la vie, n'en finissent pas. Il est vacillant aussi, parfois.

La pièce constate, propose, mais n'a rien à imposer.

Quand le vautour danse est un spectacle qui allie les talents, qui prend le meilleur de la danse et du théâtre, non pour les juxtaposer mais pour les mêler. Parce que du métissage naît la beauté. Véritablement novateur, *Quand le vautour danse* est à découvrir de toute urgence.

Quand le vautour danse.
Au Théâtre d'Aujourd'hui
3900, rue St-Denis
Jusqu'au 17 octobre.



Education sans frontières! Assistez à une séance d'information sur les échanges d'étudiants!

Séances d'information générale:

mardi, 30 septembre, 1997
mercredi, 15 octobre, 1997
lundi, 10 novembre, 1997
mardi, 25 novembre, 1997
vendredi, 16 janvier, 1998

Séances par région:

Australie mercredi, 1 octobre, 1997
Scandinavie et Autriche jeudi, 9 octobre, 1997
France mercredi, 29 octobre, 1997
Royaume Uni vendredi, 7 novembre, 1997
Corée et Singapour vendredi, 14 novembre, 1997
Espagne et Mexique vendredi, 21 novembre, 1997
Japon vendredi, 28 novembre, 1997

Toutes les séances commencent à 11 hres dans la salle de conférence, Bureau des échanges d'étudiants et des études à l'étranger, Annexe du Pavillon James Administration, 847 rue Sherbrooke O.

Cycle de conférences Marrett 1997 Terrorisme et violence politique

« De la violence à la paix : Démobilisation, démilitarisation et la fin des conflits civils. »

Lundi 6 octobre, 2:30-4:00

Nicole Ball, chercheuse sénior, conseil du développement
outre-mer

« Réformer le secteur de la sécurité après les conflits civils : le rôle des donateurs internationaux. »

Salle du conseil des Arts (Arts 160), Université McGill

Jeudi 9 octobre, 2:30 - 4:00

David Malone, Département des Affaires internationales
et du commerce international.

« Démilitarisation et construction de la paix en Haïti »

Leacock 232, Université McGill

Pour plus d'informations, consultez le site Internet des cycles de
conférence Marrett.

[Http://www.arts.mcgill.ca/programs/polisci/marrett/marrett1.html](http://www.arts.mcgill.ca/programs/polisci/marrett/marrett1.html).



publicité
398-6790



annonces classées

Les annonces peuvent être placées par l'intermédiaire du bureau d'affaires du daily, local B-07 du Centre universitaire, avant 14h00, deux jours avant la publication. Les bureaux sont ouverts de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Étudiants et employés de McGill (avec carte): \$4.65 par jour, \$4.10 par jour pour 3 jours consécutifs et plus. Grand Public: \$5.90 par jour, \$4.95 par jour pour 3 jours consécutifs et plus. Des frais supplémentaires peuvent survenir. Les prix n'incluent pas les taxes de vente (TPS 7% et TVQ 6.5%). Pour de plus amples informations, venez en personne à notre bureau ou appelez au 398-6790. VOUS NE POUVEZ PAS PLACER VOTRE ANNONCE PAR TÉLÉPHONE. VEUILLEZ VÉRIFIER VOTRE ANNONCE LORSQU'ELLE PARAÎTRA DANS LE JOURNAL. Le Daily ne se tient pas responsable des erreurs ou des conséquences que pourraient entraîner ces erreurs. À votre demande, nous réimprimerons votre annonce si cette dernière était incorrecte par notre faute. Le Daily se réserve le droit de ne pas imprimer certaines annonces.

AIDE DEMANDÉE

Subjects Needed: Women studying at McGill for next 2 years to participate in Research study on "Persistent Human Papilloma Virus." Virus is linked with development of cervical cancer in some women. Financial incentive offered. For info, call: Gail Kelsall, Research Nurse, 398-2915/6926 e-mail: gailk@oncology.lan.mcgill.ca.

Earn \$100-\$200/day Master School of Bartending - bartending & table service. Complete placement agency. Leaders in the hospitality industry for 15 yrs. McGill rate 849-2828

TRAITEMENT DE TEXTE/MISE EN PAGE

Success To All Students
WordPerfect Term papers, resumes, applications, transcription of tapes. Editing of grammar. 28 years experience. \$1.50/D.S.P. 7 Days/week. Campus/Peel/Sherbrooke. Paulette 288-9638

PEEL PLAZA DELI

McGill Students
Peel Plaza Trio Special
Monday, Wednesday & Friday
Sandwich, drink & danish
for \$3.75 (tax incl.)

- Pastries
- Groceries
- Spanakopita
- Meats & Cheeses
- Beer & Wine

8 am-9 pm & Sundays
PEEL PLAZA BLDG.
3460 PEEL ST.
843-3053



publicité
398-6790

DEP
1911

ATTENTION

Étudiant-es diplômé-es*

*à temps plein et session supplémentaire

À partir de 1 septembre 1997, vous avez droit à un régime plus complet d'assurance santé et d'assurance dentaire.

Les avantages comprennent:

- ☐ une couverture à 100% des frais de visite et de nettoyage dentaire
- ☐ une couverture à 80% des frais de médicaments prescrits
- ☐ et plus encore!

Plusieurs choix de participations:

- ☐ étudiant-es à temps partiel
- ☐ couverture pour couples ou familles

Choix de non-participation:

- ☐ vous pouvez vous retirer jusqu'au 10 octobre 1997.

Pour plus d'informations:



Maison Thomson
3650 rue McTavish

Tél.: (514) 398-3756
Fax: (514) 398-1862
E-mail: F3GS@musicb.McGill.ca



Débat sur la légalisation des drogues

Mythes et réalités

Noémi Mercier

L'auteur de cet article base ses réflexions sur des informations puisées dans les sources suivantes au programme du département de psychologie à McGill : Biopsychology de John P.J. Pinel et Readings in Abnormal Psychology édité par R.O. Pihl.

Le débat sur la légalisation des drogues semble aujourd'hui stagner faute d'arguments solides. Les manifestations « pro-pot » n'attirent toujours que les intellos branchés, les ados tripeux et les barbus nostalgiques. Quant aux croyances populaires, elles continuent de nourrir l'opposition farouche et répandue à cette position. Il nous semble donc à propos de réévaluer objectivement quelques uns de ces énoncés flottants et de considérer leur véracité à la lumière de faits scientifiquement prouvés et vérifiables.

Mythe : Les drogues illicites produisent des effets immédiats dévastateurs pour la santé.

Une comparaison avec l'alcool s'impose afin de remettre ces conséquences négatives dans un contexte juste et cohérent dénué de notions de légalité. Tout d'abord, plusieurs semblent convaincus que les drogues illicites présentent un plus grand danger pour l'organisme que l'abus d'alcool. Il est vrai que les cocaïnomanes qui consomment de fortes doses de cocaïne pendant plusieurs jours consécutifs risquent la perte de conscience, l'arrêt respiratoire ou l'accident cérébro-vasculaire. Mais ces effets sont comparables aux risques de perte de conscience et de dépression respiratoire mortelles associés à une ingestion exagérée d'alcool. De plus, il s'agit ici de cas extrêmes et rares où un niveau extraordinaire de cocaïne dans le sang est atteint.

Mythe : Il est très difficile de se débarrasser d'une dépendance physique aux drogues illicites.

La probabilité d'une dépendance physique à une drogue est souvent utilisée comme critère d'évaluation des risques qu'elle représente. Pourtant il est faux de croire que la consommation de drogues douces amène à la consommation de drogues dures et à la dépendance. De plus, une telle possibilité reste extrêmement basse pour des drogues telles que le cannabis. Pour les consommateurs de cocaïne et d'opiates, le risque de dépendance

physique est indéniable, certes, mais il est aussi réel que pour les habitués de l'alcool.

Quant aux syndromes de l'état de manque résultant de la consommation de drogues illicites, de nombreuses recherches notent qu'ils sont beaucoup moins graves que les convulsions et le delirium tremens (hallucinations bizarres, hyperthermie, rythme cardiaque ultra rapide, etc.) résultant de l'abus d'alcool. Ces derniers peuvent être fatals. Pour ce qui est des drogues, en dehors de situations artificielles, où des doses massives sont administrées en laboratoire, les symptômes du manque sont rares et mineurs. Contrairement aux horribles images de désintoxication que les médias nous renvoient, la cocaïne ne comporte, par exemple, que de légers symptômes de privation dont une certaine mauvaise humeur et de l'insomnie. Pour les opiates, le syndrome d'état de manque ressemble plus à une mauvaise grippe de sept jours qu'aux tragédies du petit écran : agitation, troubles du sommeil, nez et yeux qui coulent, tremblements, nausée, diarrhée, crampes, spasmes musculaires, etc.

Mythe : Les drogues illicites produisent des effets à long terme dévastateurs pour la santé.

Évaluons maintenant les conséquences d'un abus à long terme des drogues. La consommation chronique d'alcool est la deuxième cause la plus importante de dommages au cerveau. Le syndrome de Korsakoff, causé par l'alcoolisme, se caractérise par une détérioration intellectuelle, sensorielle et motrice. L'alcool provoque également des maladies telles que la cirrhose du foie, l'augmentation de risque de crise cardiaque, de cancer du foie, d'ulcère d'estomac, de pancréatite et de gastrite. En comparaison, les principaux effets d'une consommation à long terme de cannabis sont les troubles respiratoires.

Une étude rigoureuse comparant les fumeurs aux non fumeurs de « ganja » en Jamaïque infirme, par ailleurs, la croyance que l'abus de

cannabis cause des dommages au cerveau. Les fumeurs de ganja, parfaitement acceptés socialement fumaient du pot pour la première fois à l'âge de 12,5 ans et ce, en moyenne pendant 16,6 années. Ils fumaient ainsi chaque semaine 16,79 grammes de ganja d'une concentration au moins trois fois celle du pot disponible ici. Résultat ? Aucune différence n'a été démontrée entre fumeurs et non fumeurs sur aucun test d'aptitude et de sensibilité perceptrice et motrice, d'aptitude cognitive et de



mémoire.

Il n'en reste pas moins que la consommation chronique d'opiates entraîne des inconvénients mineurs tels que la constipation, la constriction des pupilles, l'irrégularité menstruelle et la diminution de la libido. En fait, la consommation d'héroïne ou de morphine pure et de bonne qualité pendant des années peut s'avérer sans effet sérieux sur la santé. L'une des preuves de cette assertion est le Dr. William Steward Halsted, dépendant de la morphine durant toute sa carrière. En dépit de ce défaut, il fut néanmoins l'un des fondateurs de l'École de Médecine de l'Université Johns Hopkins et est toujours considéré comme le père de la chirurgie moderne.

Ces faits confirment que plusieurs des effets destructeurs des drogues sont causés en fait par les substances d'apparence semblable à celles avec lesquelles elles sont « coupées ». La légalisation des drogues permettrait donc non seulement de régulariser la concentration mais aussi la qualité des drogues disponibles sur le marché.

Mythe : La consommation de cannabis cause un syndrome de démotivation.

Pourtant, une étude portant sur 2000 étudiants universitaires n'a démontré aucune différence signi-

ficative entre les moyennes des fumeurs de marijuana et celles des non fumeurs. De plus, des études démontrent que les adolescents qui n'expérimentent pas l'usage du pot sont plus inadaptés que ceux qui en fument occasionnellement, et aussi inadaptés que ceux qui en abusent.

Mythe : La consommation de drogue amène à la violence et au crime.

Étant donné que la plupart des accros des drogues dures doivent se les procurer illégalement à des

coûts exorbitants, ceux qui manquent de moyens se retrouvent piégés dans un cercle vicieux de pauvreté et de crime. Ce sont donc les moyens pour se procurer la drogue, rendus nécessaires par son illégalité et sa criminalisation, qui condui-

sent à la violence et au crime, et non les effets de la drogue elle-même. En effet, aussi absurde que cela puisse paraître, il semble que la violence et la fatalité reliées à l'abus de drogue soient causées par les lois prohibitionnistes sensées les prévenir.

De plus, plusieurs drogues illicites sont sédatives, et donc diminuent l'agressivité à l'inverse de l'alcool qui est, lui, un anxiolytique puissant. Il diminue en effet les inhibitions et l'anxiété reliées aux conséquences négatives de nos actes et augmente ainsi indirectement l'agressivité. La preuve : l'alcool est impliqué dans la moitié des crimes violents !

Conclusion :

Les arguments prohibitionnistes continuent de s'effriter quand on considère que la consommation de marijuana n'a pas augmenté aux Pays-Bas depuis sa légalisation. Et si l'alcool semble plus néfaste que les drogues illicites, pourquoi est-il toujours accepté et publicisé à souhait (sans avertissement contre ses dangers pour la santé) tandis que d'autres substances moins dangereuses restent, elles, toujours rejetées ?

Comme il a été démontré, les conséquences négatives de la consommation de drogue ou d'alcool surgissent avec l'abus ; faudra-t-il

alors criminaliser l'Internet, le chocolat, les centres d'achat, le sexe, et tout ce qui a le potentiel de provoquer des abus chez certaines personnes prédisposées ? Non ! Ces compulsifs-là, qui songe à les enfermer plutôt qu'à les soigner ? 70% des adolescents accros à la drogue ont été abusés sexuellement : leur dépendance n'est-elle pas un appel à l'aide plutôt qu'une menace pour la société ?

Face à ces faits objectifs, il est clair que nous faisons face aujourd'hui à l'absurdité d'une société dont la tolérance est sélective. Notre gouvernement hypocrite semble principalement préoccupé par son gros bas de laine. Quand il s'agit de le remplir, le gouvernement facilite clairement des formes graves d'abus : on peut gambler au dépanneur grâce à Loto-Québec et acheter de l'alcool à crédit à la SAQ. L'intégrité, semble-t-il, a moins de valeur que les profits de nos sociétés d'état - qui se chiffrent à combien de millions déjà ?

Suite de Bloc Pot en page 2

et militaires pour la coercition du Mal. La prohibition joue aussi un rôle « moral ». A titre d'exemple, on entend souvent des sentences telles que « Le pot, c'est un premier pas vers la délinquance ». La pression des autorités est pour quelque chose dans ce genre d'affirmation catégorique, faisant preuve de peu de jugement.

L'autre option : la légalisation. On pense alors à une sorte de Régie des Drogues du Québec qui contrôlerait la vente et je ne sais trop quoi. Du coup, les gouvernements empochent les centaines de millions de dollars jusque là collectés par nos barbus tatoués.

On ne peut savoir si cette légalisation aurait un réel impact sur la consommation globale. Car enfin, quiconque veut « se faire bonzer la tête » n'a qu'à faire un tour aux Tam-Tam, ou sur St-Denis, ou sur Mont-Royal, ou sur Ste-Catherine, ou sur... Cependant, la possible gestion, par le gouvernement, de l'industrie de la drogue pourrait mettre cette dernière et l'alcool dans le même sac. Ceci élargirait d'ailleurs probablement le nombre de consommateurs.

J'arrête ici les arguments des deux clans pour poser une question peu évoquée et qui, selon plusieurs, règle le problème. Les Américains supporteraient-ils un Amsterdam aux limites de leur frontière ?